



Communiqué de presse

4 juillet 2019

Les quatre SAMU de l'AP-HP et la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris renforcent leur engagement collectif au profit du service rendu aux usagers

Le patient et la qualité des prises en charge sont au centre du contrat de service qui définit les engagements mutuels entre SAMU et BSPP à Paris et en Petite couronne.

Les quatre SAMU de l'AP-HP (75, 92, 93 et 94) et la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) ont conduit un travail commun pour renforcer leur articulation et leur efficacité opérationnelle, dans un contexte de sollicitations toujours plus nombreuses ces dernières années

Menée sous l'égide de la Préfecture de police et de l'ARS Île-de-France, l'objectif de cette démarche est de renforcer les liens entre les acteurs du secours d'urgence à personne (BSPP) et de l'aide médicale urgente (SAMU), afin de permettre d'améliorer le service rendu aux usagers. Les équipes des SAMU et de la BSPP entendent ainsi renforcer leur coordination au quotidien, mais aussi garantir leur performance collective lors de situations sanitaires exceptionnelles.

Le contrat de service formalise en 9 engagements collectifs les principes pour garantir un service public de qualité, d'égalité, et d'équité à rendre aux usagers quel que soit le numéro de téléphone composé. Il prévoit notamment :

- La création d'un **Comité de coordination** des acteurs de la prise en charge des urgences, coprésidé par l'ARS Île-de-France et la Préfecture de police ;
- Des objectifs communs de qualité et de performance ;
- Le partage réciproque des données d'activité et du système d'information entre acteurs pour **améliorer la réponse opérationnelle, la rapidité des interventions et la qualité du service à la population** ;
- Le renforcement des ressources des SAMU pour **améliorer la pertinence des moyens déployés** pour chaque prise en charge ;
- **La réduction, en dehors du secours d'urgence à personne, des interventions évitables des sapeurs-pompiers** dans Paris et la Petite couronne, soit à moyen terme une diminution de 16% à partir de l'activité de référence de l'année 2018 (appréciée à 425 000 interventions);
- Une démarche commune d'**anticipation, de préparation et de gestion des crises** dans le respect des prérogatives de chacun.

Contacts presse :

ARS Île-de-France

Thomas Lhuillery

thomas.lhuillery@ars.sante.fr

01 44 02 01 73

Préfecture de Police de Paris

Service de la Communication

ppcom@interieur.gouv.fr

01 53 71 28 73

AP-HP

Eléonore Duveau & Marine Leroy

service.presse@aphp.fr

01 40 27 37 22